

Date de convocation : 15 septembre 2025Date d'envoi : 15 septembre 2025Date d'affichage : 15 septembre 2025

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le

ID : 007-210702312-20250922-39_2025-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 39-2025
LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire

Présents : 20 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, LIOUTIER Pascale, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, CHARRE Béatrice, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, BARBAROUX Sylvie, ROURE Christine, MATHON Sébastien

Absents ayant donné procuration : 2 – VACHERESSE Marc à MARTIN Marie-France, BENOIT Nadine à CORTIAL Patrick

Absents n'ayant pas donné procuration : 1 – CITOLER Conception

Secrétaire de séance : LIOUTIER Pascale

OBJET : CCBA – Aide à l'investissement des communes – Demande de subvention « Programme pluriannuel d'investissement sur la voirie »

Monsieur le Maire explique que les travaux de voirie 2025 peuvent prétendre au concours de la Communauté de Communes dans le cadre du « Dispositif d'aide à l'investissement des communes 2024-2026 ». Le montant maximum du taux du fonds de concours est de 50% du reste à charge de la Commune. La Commune doit autofinancer à minima 20% de l'opération HT.

Le montant estimatif des travaux de voirie 2025 s'élève à la somme de 163 000,40 € H. T. :

DEPENSES	MONTANTS H. T.	RECETTES	MONTANTS H. T.
Travaux de voirie 2025	163 000.40 €	CCBA	71 500 €
		Département (subvention déposée mais non attribuée)	20 000 €
		Total subventions	91 500 €
		Autofinancement	71 500,40 €
TOTAUX	163 000.40 €	TOTAUX	163 000.40 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet et son plan de financement ;
- Sollicite le concours de la CCBA dans le cadre de l'aide à l'investissement des Communes 2024-2026 pour un montant de 71 500 € ;
- Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,
Pascale LIOUTIER

Le Maire,
Philippe ROUX

